



INFO • MÉMO



Des travaux routiers... pour nous redonner fière allure

On entend parler depuis quelques jours des nombreux chantiers routiers qui permettront d'améliorer la circulation dans la grande région de Québec. Nous aurons aussi, à Sainte-Brigitte, notre lot de travaux routiers.

Le conseil a décidé d'effectuer le resurfaçage de la rue de la patinoire. Passablement fréquentée, cette artère nécessite des travaux urgents. Le conseil a aussi décidé de prolonger la rue du Sablon sur 150 pieds, de manière à rendre disponibles treize nouveaux terrains résidentiels.

Par ailleurs, à sa session du 18 avril, le conseil a manifesté son intention de refaire les rues Tremblay et Auclair. L'avis de motion en ce sens a été déposé et nous passerons bientôt à l'étape de l'approbation finale et à celle des appels d'offres.

Finalement, les discussions avec la Ville de Québec pour la réfection de la rue Valmont vont bon train. Cette rue,

rappelons-le, est aux deux tiers sur le territoire de Québec et une entente entre les deux municipalités est nécessaire, avant d'y entamer des travaux. Sainte-Brigitte a déjà, pour sa part, donné l'avis de motion dans ce dossier.



Ces chantiers s'ajoutent à ceux que je décrivais dans la dernière édition de l'Info-Mémo, concernant le programme Renouveau villageois.

Je vous invite donc à la patience durant l'été, en vous rappelant qu'une fois les travaux effectués, ils contribueront à améliorer notre réseau routier et donc, d'une certaine façon, notre qualité de vie.

Pierre Vallée, maire

Exposition Laval'Art 2005

L'exposition aura lieu les 17 et 18 septembre 2005 au gymnase du Centre communautaire du Trivent.

Les artistes intéressés à exposer ont jusqu'au vendredi 8 juillet pour transmettre leurs coordonnées afin que leur nom apparaisse au dépliant promotionnel.

Le coût d'inscription est de 30 \$ par espace d'exposition pour la fin de semaine. Ce prix inclut un espace avec paravent de 9 pieds sur 8 pieds, deux dîners, deux collations et une identification uniformisée. Pour information et inscription, communiquer avec le Service des loisirs au 825-1378 poste 226.

Mélanie Blais
Responsable des loisirs, patrimoine, arts et culture

Tournoi de golf

N'oubliez pas que c'est le **vendredi 10 juin 2005**, qu'aura lieu la 11^e édition du Tournoi de golf « Invitation des Lavallois ».

Pour information, communiquez avec le Service des loisirs au 825-1378 poste 226.

Session ordinaire du conseil municipal

Une session ordinaire du conseil municipal aura lieu le **lundi 13 juin** à 20 h 00 au Centre communautaire du Trivent. Bienvenue à tous et à toutes !



Sessions du conseil municipal en bref

Séance spéciale du conseil municipal du 7 mars 2005

- Nomination de M. Gaétan Bussières à titre de directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

Résumé de la session ordinaire du conseil municipal du 14 mars 2005

- Création et ouverture d'un poste de technicien(ne) en urbanisme et inspecteur(trice) en bâtiments.
- Adoption d'un document intitulé « *Orientations relatives à l'implantation et à la gestion de parcs de quartiers* ».
- Signature du renouvellement d'une entente de la Municipalité avec le Conseil de bassin de la rivière Montmorency.
- Autorisation à la responsable des loisirs de demander une subvention au Comité des célébrations du Canada au Québec de Patrimoine canadien.
- Autorisation à la responsable des loisirs de demander une subvention pour la tenue de l'activité « *Fête de la Pêche 2005* ».
- Demande de subvention au Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, pour le projet d'aménagement de l'étang de la rue de l'Étang.
- Appui à la demande de subvention de l'organisme Sentiers de la Capitale, au programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, pour la construction de nouveaux sentiers et de nouvelles boucles de sentiers sur notre territoire.
- Avis de motion pour un règlement d'emprunt de 145 000 \$ destiné au prolongement de la rue du Sablon.
- Octroi d'un contrat de 13 950 \$ (plus taxes) pour la réalisation d'un plan directeur des loisirs.

Résumé de la séance spéciale du conseil municipal du 14 mars 2005

- Autorisation, par le conseil, de consulter un expert en relations de travail pour un dossier particulier.

Résumé de la session ordinaire du conseil municipal du 11 avril 2005

- Adoption du 1^{er} projet de règlement amendant le règlement de zonage n° 455-04 pour l'installation d'un colombier.
- Acquisition d'une bande de terrain en bordure de la rivière Richelieu, appartenant à M. Laval Auclair.

Reprise d'une session ordinaire

Reprise, 18 avril 2005, d'une session qui avait été ajournée le 11 avril 2005.

- Adoption du règlement n° 481-05 pour le prolongement de la rue du Sablon.
- Création et ouverture d'un poste de col bleu régulier au service des travaux publics.
- Installation d'une signalisation d'arrêt à l'intersection de place des Sables et de la rue du Sablon.
- Emprunt au fonds de roulement pour un montant de 27 000 \$, pour travaux de dragage et d'aménagement du lac Goudreault, à l'embouchure de la rivière Richelieu.
- Demande d'une subvention de 30 000 \$ au député provincial, M. Raymond Bernier, pour la réalisation de travaux de voirie d'urgence sur les rues municipales.
- Report au mois de mai 2005 du dépôt et de l'adoption des états financiers 2004.

Résumé de la séance spéciale du conseil municipal du 18 avril 2005

- Avis de motion pour un règlement d'emprunt destiné à la réfection de la rue Valmont.
- Avis de motion pour un règlement d'emprunt, pour la réfection des rues Tremblay et Auclair.
- Emprunt au fonds de roulement pour un montant n'excédant pas 25 000 \$, pour la réalisation de travaux de réfection sur la rue de la Patinoire et sur les contours de l'église.
- Mandat accordé à la firme Tecsub pour la préparation des plans et devis dans le dossier de réfection de la rue Tremblay.

Antonio Fortier
Conseiller du district n° 2

Veillez prendre note qu'il n'y aura aucun changement à l'horaire de la collecte des ordures ménagères résidentielles le lundi 23 mai, jour de la Fête des Patriotes.



Concours Sainte-Brigitte - Village champêtre



Catégories

1. Maison fleurie (visible de la rue)
2. Cour latérale ou arrière
3. Potager (adultes) * NOUVEAU
4. Potager fleuri Académie (jeunesse)



Critères

- Choix des végétaux
- Entretien et santé des végétaux
- Esthétique générale et effet visuel d'ensemble
- Matériaux inertes
- Souci environnemental.

L'inscription au concours est obligatoire. La date limite est le 28 juin 2005. Vous pouvez vous inscrire par téléphone en communiquant avec l'un ou l'autre des membres du comité :

Lucette Brière	825-1700
Sylvie Champagne	825-3125
Luc Charbonneau	825-2729
Diane Clavet	825-2502
Léna Rouillard	825-3205
Lucille Thomassin	825-2813
Municipalité (Mélanie Blais)	825-1378, poste 226



Les membres du comité, aidés de spécialistes, passeront devant votre résidence entre le 10 et le 31 juillet. Trois gagnants seront sélectionnés dans chacune des catégories. Des prix de participation seront tirés au sort parmi l'ensemble des personnes inscrites. Les noms des gagnants seront dévoilés à l'ouverture de l'exposition Laval'Art en septem-

bre. Les gagnants des 1^{er} prix des années antérieures ne peuvent se représenter dans la même catégorie pour une période de 2 ans

Potager

Une toute nouvelle catégorie est maintenant ouverte et s'adresse aux adultes qui conçoivent un potager. Les critères de sélection sont :

- l'emplacement du potager ;
- choix et santé des plants ;
- esthétique générale et effet visuel d'ensemble ;
- utilisation judicieuse de matériaux inertes ;
- souci environnemental (biodiversité, absence de produits chimiques, paillis organique, bac à compost).

Potager fleuri Académie

Cette catégorie jeunesse est de retour cette année. Elle a toujours pour objectif d'éveiller l'intérêt des jeunes pour l'horticulture et la nature.

Modalités du concours :

- habiter la municipalité et être âgé entre 6 et 14 ans ;
- une seule inscription par habitation (peut regrouper plus d'un enfant) ;
- superficie aménagée de 9 à 20 pieds carrés ;
- plantation mixte (potager et/ou fleurs) ;
- l'ornementation (bricolage) donnera des points supplémentaires.

Outre les prix aux gagnants, plusieurs prix de participation seront décernés.

Visites de prévention

Selon les statistiques, sept incendies sur dix surviennent à la maison. Voilà pourquoi le service de sécurité publique met en branle son programme de visites de prévention résidentielle qui s'échelonne sur plusieurs années.

Ce programme vise à :

- promouvoir des gestes préventifs pour éliminer les risques d'incendies à la maison ;
- mieux faire connaître la réglementation municipale sur l'avertisseur de fumée et sa vérification ;
- localiser l'emplacement des points d'eau.

- noter les informations sur les voies de circulation pour se rendre aux résidences ;
- mettre à jour un portrait des risques d'incendies de notre Municipalité ;

Les visites auront lieu entre mai et octobre, le soir sur semaine et de jour les fins de semaines.

*Claude Côté
Technicien en prévention des incendies*



Rappel et informations

Collecte des matières résiduelles

La collecte des ordures résidentielles et des ordures commerciales avec bacs roulants sont maintenant effectuées le lundi. La collecte des ordures commerciales avec des conteneurs à chargement avant est effectuée le mardi et le vendredi.

Nouveaux services

Déchets encombrants (monstres) et métal

Cette collecte a lieu une fois par mois (dernier lundi du mois). Pour obtenir ce service, le citoyen doit communiquer avec la firme responsable « Récupération Gaudreau inc. » au cours des semaines précédant le lundi de la collecte : Benoît Guillemette ou Patrick Alain au numéro 624-0080.

Définition des mots « encombrants » : (monstres) et métal

Il s'agit d'objets d'origine domestique ou d'articles meublant la maison, incluant les meubles de jardin, transportables par un seul homme et qui peuvent être recueillis par un camion régulier. Cependant, **les objets suivants sont refusés** : matériaux de construction, batteries d'automobiles, peinture et diluants, acides, graisses, l'essence, huiles, produits dangereux ou explosifs, pneus, contenants de gaz propane et animaux morts.

Ramassage des branches, des feuilles et du gazon

Du 1^{er} mai au 1^{er} novembre 2005. Les branches doivent être coupées en morceaux de 3 à 4 pieds de long, attachées en ballots d'un (1) pied de diamètre et placées à côté du bac à ordures, de la poubelle ou des sacs verts. Les feuilles et le gazon doivent être déposés dans des sacs verts n'excédant pas 25 kilos, placés à côté du bac à ordures, de la poubelle ou des sacs verts.

Nouvelle réglementation

Suite à un nouveau règlement du ministère de l'Environnement relatif aux produits réfrigérants contenus dans les réfrigérateurs, les congélateurs, les thermopompes et les appareils de climatisation, la Municipalité ne peut plus en faire la cueillette et des nouvelles directives vous seront communiquées prochainement.

Collecte sélective (recyclage)

La collecte du recyclage demeure le jeudi. Les résidants qui n'ont pas de bac bleu de 64 litres ou dont le bac est brisé peuvent s'en procurer un gratuitement à l'hôtel de ville ou au garage municipal.

Si vous notez des problèmes concernant les différentes collectes, veuillez nous en informer au 825-2121.



Je sais garder les enfants

Les 12 et 19 mars dernier, 12 jeunes, âgés entre 11 et 14 ans, ont suivi le cours « Je sais garder les enfants » et tous

ont réussi l'examen avec succès. Ces jeunes ont donc les compétences nécessaires et l'autorisation de leurs parents.

Noms	Téléphones	Secteurs	Noms	Téléphones	Secteurs
Marie-Ève Beaudoin	825-3418	Village	Sabryna Girard	825-3876	Avenue Sainte-Brigitte Sud
Jordane Bouffard	825-4098	Avenue Sainte-Brigitte Nord	David Parent		Chantaube
Nadia Cardinal-Defoy		Chantaube	Zoé Pilon		Secteur Vallière
Maude Chabot	825-1924	Village	Jessie Plante	825-1520	Village
Marjerie Daigle		Chantaube	Jennifer Rhéaume-Pelletier	825-3884	Village
Joanie Dussault	825-3186	Village	Anne-Renée Turcotte	825-1350	Chantaube



Sainte-Brigitte-de-Laval

À votre service... pour la qualité de vie

414, avenue Sainte-Brigitte, Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec) G0A 3R0

Téléphone : 825-2515 | Télécopieur : 825-3114

www.sainte-brigitte-de-laval.com